

Balade n°9 : Croix du Ban - Malval - Luère

Cotation : moyennement difficile

Dénivelé + : 720 m

Durée : 4h30 (hors arrêts) ou 3h00 par le 'R1' ou 4h00 par le 'R2'

Distance : 18,8 km ou 11,7 km par R1 ou 15,4 km par R2

Se garer au Col de la Croix du Ban.

Départ : Prendre dans le virage, sur 250 m, le chemin (sud-ouest) qui mène à la Croix du Ban. Descendre à droite le GR sur 1,1 km. Le poursuivre sur la gauche et atteindre 700 m plus loin le point de captage d'eau.

1. Descendre de 20 m à droite pour voir le point de vue sur St Pierre-la-Palud et Sourcieux-les-Mines. Quitter le GR et prendre la route de Chevinay sur 700 m pour atteindre le Petit St-Bonnet. A la croix, poursuivre à droite (Chemin du Petit St-Bonnet) sur 200 m et prendre à gauche le Chemin Arboréal sur 150 m, puis à gauche le Chemin des Grandes Vignes sur 600 m pour atteindre le Micolet. Monter à gauche sur 60 m puis prendre à droite la route du Martinet sur 350 m. Dans le virage, prendre à droite le sentier, sur 250 m, vers le Chevinay, puis obliquer à droite et remonter le chemin du Lavoir pour rejoindre, 580 m plus loin, la route (Chemin des Saignes). La remonter sur 250 m jusqu'à la Croix de Crécy.

[R1 : En partant à 90° à gauche, en direction de la Croix-Châtel, le sentier mène à St Bonnet-le-Froid. Contourner le château et emprunter le sentier qui longe la RD113 pour rejoindre le col de la Luère.]

2. Prendre à gauche le chemin de la Voie Romaine puis obliquer immédiatement à droite pour rattraper la route (chemin du Soupât – GR 89) à remonter sur 650 m pour atteindre le Soupât. Prendre à gauche la route sur 250 m et poursuivre à droite par un sentier (GR) sur 800 m et atteindre l'entrée des Verchères.

3. Prendre la route immédiatement à gauche qui se poursuit par un sentier jusqu'à la sortie du hameau. Prendre à droite le GR 89 sur 1,5 km et rejoindre la route du Parc. Contourner le parc animalier par la droite en suivant la route sur 450 m. Prendre à gauche le sentier du GR 89.

[R2 : En poursuivant le GR, un raccourci permet de rattraper le R1 peu avant d'atteindre St Bonnet-le-Froid.]

4. Quitter le GR 950 m plus loin en prenant à droite le sentier à plat pendant 650 m, puis le sentier de gauche qui permet d'atteindre en 300 m le col de Malval.

5. Prendre en biais à gauche la route qui descend vers Vaugneray, sur 300 m, puis prendre à droite le sentier qui descend sur 1,7 km jusqu'à la cote 568 (peu avant Cunieux). A gauche, prendre le chemin jusqu'à la D50, à la cote 615. Poursuivre en face par le chemin qui dessert la ferme de la Motte, puis par la gauche la ferme de la Vore (joli point de vue) que l'on évite par la droite pour rejoindre en 200 m la route forestière (GR89) qui descend de St Bonnet vers Montferrat. Arrivé à la croix (150 m), prendre à gauche le sentier qui rejoint en 1,1 km le col de la Luère. *[Les raccourcis R1 et R2 rejoignent l'itinéraire 25 m avant le Col.]*

6. Prendre en face le sentier qui, en 1,8 km, rejoint la Croix du Ban. Emprunter le sentier initial sur 250 m pour arriver au point de stationnement.

Il est rappelé que cette description vous est donnée à titre strictement informatif et que son usage reste sous votre seule et entière responsabilité. Il vous appartient de prendre toutes les mesures nécessaires pour votre sécurité.